



# ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Arrêté portant nomination du jury du concours interne commun de Secrétaire Administratif de classe normale au titre de l'année 2024 dans l'Académie de Corse

**Le Recteur de la région académique de Corse,  
Recteur de l'académie de Corse, Chancelier des universités,**

**RECTORAT**

Division des Examens  
et Concours

Dossier suivi par :  
Cecilia SARTORI

Téléphone  
04 95 50 34 06

Télécopie  
04 95 51 47 75

E-Mail  
Cecilia.sartori@ac-corse.fr

Bd Pascal Rossini  
BP 808  
20192 AJACCIO  
CEDEX 4

Vu le code général de la fonction publique  
Vu le code des relations entre le public et l'administration  
Vu le code de l'éducation  
Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration des certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education Nationale,  
Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat  
Vu le décret n°94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions applicables aux corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues, modifié par le décret n°95-49 du 13 janvier 1995, le décret n°97-996 du 23 octobre 1997 et le décret n° 2001-1239 du 19 décembre 2001.  
Vu l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié relatif à la délégation de pouvoir en matière de gestion de certains personnels de services extérieurs du ministère de l'Education Nationale,  
Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;  
Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2008 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la Fonction publique d'Etat ;  
Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

### ARRETE

#### Article 1er : Président du jury :

**Monsieur Thomas VECCHIUTTI**, Secrétaire Général de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de Haute-Corse (DSDEN 2B) est désigné président du jury du concours interne commun de secrétaire administratif de classe normale ;

#### Article 2 : Les membres pour la correction des épreuves écrites d'admissibilité :

La commission de correction des épreuves écrites du concours interne est composée comme suit :

- **Madame Anne-Laure MARTINI**, Cheffe de division adjointe, Division de l'expertise de la paye et de l'analyse de gestion (DEPAG) ;
- **Monsieur Jean-Etienne CARDI**, Principal du Collège de Moltifao ;
- **Monsieur Philippe BABIN**, ITPE, Direction Départementale des Territoires ;

#### Article 3 : Les membres du jury des épreuves orales d'admission :

- **Monsieur Jacques SANTONI**, AAE, Directeur Régional de la Direction Régionale des Achats, de la Gestion Immobilière et de la Modernisation (DRAGIM) ;
- **Madame Anne-Laure MARTINI**, Cheffe de division adjointe, Division de l'expertise de la paye et de l'analyse de gestion (DEPAG) ;
- **Monsieur Philippe BABIN**, ITPE, Direction Départementale des Territoires ;
- **Madame Valérie ARCHIMBAUD**, Secrétaire Générale SG- DRAAF de Corse.

#### Article 4 :

La Secrétaire Générale de l'Académie de Corse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 16 Avril 2024

Pour le Recteur et par délégation,  
la Secrétaire Générale

Virginie FRANTZ

Le Recteur,

Jean Philippe AGRESTI